

# Communiqué de presse

Montpellier, le 20 décembre 2024

## L'emploi du secteur privé progresse faiblement au troisième trimestre en Occitanie mais reste mieux orienté qu'en France

**En Occitanie, l'emploi salarié du privé parvient à progresser au troisième trimestre 2024. Il augmente ou se maintient dans la plupart des départements, seule l'Ariège détruit des postes ce trimestre. Sur un an, l'emploi régional continue d'augmenter à un rythme supérieur à la moyenne nationale. La masse salariale et le salaire moyen par tête sont également plus dynamiques en Occitanie qu'en moyenne en France.**

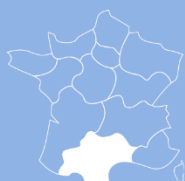
Au troisième trimestre 2024 en Occitanie, les effectifs du secteur privé progressent de 0,2 % en trois mois, après un léger repli au trimestre précédent (-0,1 %). Sur un an, l'Occitanie est l'une des régions françaises où l'emploi est le plus dynamique : les effectifs sont en hausse de 0,5 %, soit 7 650 emplois créés. Au niveau national, les effectifs salariés augmentent de 0,3 % sur un an.

L'emploi du secteur tertiaire évolue en dents de scie depuis un an en Occitanie. Il progresse de 0,2 % au troisième trimestre après un repli au deuxième trimestre et une hausse au premier trimestre. L'Occitanie est l'une des rares régions françaises qui ne détruit pas de postes dans la construction ce trimestre.

Les effectifs salariés sont en très légère hausse sur trois mois (+0,2 %). Malgré cette légère éclaircie, la contraction des effectifs sur un an reste plus forte en région qu'au niveau national. L'emploi industriel continue de progresser ce trimestre en Occitanie (+0,3 %), notamment grâce au secteur aéronautique et spatial (+0,7 %). Sur un an, l'Occitanie est la région où les effectifs industriels progressent le plus (+1,9 % soit 4 400 emplois créés).

Ce trimestre, l'emploi progresse sur trois mois dans dix départements en Occitanie. Pour la première fois depuis début 2021, la Haute-Garonne ne crée pas d'emploi dans le secteur privé. Malgré ce ralentissement, la Haute-Garonne reste l'un des deux départements les plus dynamiques sur un an en Occitanie, avec le Lot.

La masse salariale versée est en hausse de 0,9 % sur trois mois, soutenue par le léger rebond des effectifs et par la progression du salaire moyen par tête (+0,6 % sur trois mois). Sur un an, l'Occitanie est la région française dont la masse salariale croît le plus fortement : +3,6 %.



3<sup>e</sup> trimestre 2024

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ



1 576 100 salariés  
+ 0,2% (sur 3 mois)  
+ 3 180 postes



12,7 Md€  
masse salariale  
versée au cours  
du 3<sup>e</sup> trimestre 2024



Salaire moyen par tête  
2 678 €  
+ 0,6% sur 3 mois  
+ 2,7% sur un an

## PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



+ 0,7% Hôtels, cafés, restaurants



+ 0,3% Autres services (hors intérim)



+ 0,3% Industrie



+ 0,7%  
dont aéronautique

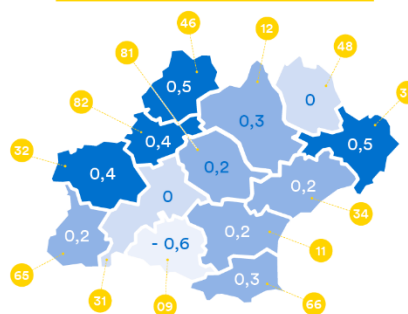


+ 0,2% Construction



+ 0,0% Commerce

## PAR DÉPARTEMENT



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



### Le zoom de nos statisticiens

La masse salariale versée dans le privé augmente de 0,9% sur trois mois, soutenue par le léger rebond de l'emploi (+ 0,2%) et la hausse du salaire moyen par tête (+ 0,6%). Sur un an, l'Occitanie est la région française dont la masse salariale croît le plus fortement : + 3,6%.

## L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner ses 11,8 millions d'utilisateurs, employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,30 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français avec 570 milliards d'euros encaissés. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.